

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2023-24

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 10 Présent(s) : 9 Absent(s) : 1 Pouvoir(s) : 0	Le dix juillet deux-mil vingt-trois à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 05 juillet 2023 <u>Date d'affichage</u> : 05 juillet 2023
Vote Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0	Présents : Christian VERMELLE, Dominique THEVENET, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Anne-Olivia CAVALLARI, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Serge PASSERAT, Loïc TARDY <u>Absent(s)</u> : Christine DOCHE, <u>Procuration(s)</u> : 0 <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET

Budget Principal
Affectation des Résultats 2022

Annule et remplace la délibération n°2023-07 du 24 mars 2023

Vu le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

	Dépenses 22	Recettes 22	Résultat budgétaire 22	RAR 22	Report du résultat 21	Résultat de clôture 22
Investissement	497 212.46	218 750.88	-278 461.58	-419 846.37	269 282.20	-429 025.75
Fonctionnement	414 810.53	628 115.06	213 304.53		352 067.97	565 372.50
Total						136 346.75

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter au compte d'investissement **1068 Excédent de fonctionnement capitalisés** du Budget Primitif 2023, la somme de **429 025.75 €**

DECIDE d'affecter au compte de fonctionnement **002 Excédent de fonctionnement reporté** du Budget primitif 2023, la somme de **136 346.75 €**

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET



Le Maire,
Christian VERMELLE

